

## Glossaire

**Collectivité** : groupe de personnes demeurant et interagissant dans un secteur géographique donné.

**Capacité limite** : nombre maximum d'individus qu'un territoire peut supporter indéfiniment compte tenu de la nourriture, de l'habitat, de l'eau et d'autres ressources essentielles qui s'y trouvent.

**Plan vert** : document énonçant les objectifs que s'est fixés une collectivité et les mesures qu'elle prévoit prendre en vue d'améliorer son environnement, y compris des mesures socio-économiques. Dans certaines collectivités, on parle aussi de « plan intégré de durabilité communautaire ».

**Plan intégré de durabilité communautaire** : document énonçant les principes de durabilité, les objectifs et les mesures établis par une collectivité en vue de devenir durable et qui tiennent compte des valeurs environnementales, économiques et sociales. Dans certaines collectivités, on parle aussi de « plan vert ».

**Durabilité** : qualité de ce qui est durable; développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs (Rapport Bruntland, 1987).

**Collectivité durable** : collectivité qui répond aux besoins sociaux, économiques et environnementaux actuels et futurs.

**Principes de durabilité** : code de conduite visant à faciliter la réalisation d'objectifs à court et à long terme en matière de durabilité.